

Draguignan, le 26 AOUT 2013

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires s'appliquera dans le cadre du renouvellement intégral des conseillers municipaux à compter de mars 2014.

Aussi notre Association organise une réunion d'information sur les nouvelles dispositions de cette loi et sur la communication préélectorale le **mardi 24 septembre 2013 de 8 heures 30 à 17 heures à VIDAUBAN**, Salle Polyculturelle, boulevard Coua de Can (Plan d'accès joint).

Cette formation animée par Julie ROUSSEL, chargée d'études de l'AMF et Jacques MUSCAT, Directeur du Centre de Formation des Elus du département de l'Hérault.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription et le programme de la journée que je vous demande de bien vouloir diffuser aux personnes concernées par la thématique, **la clôture des inscriptions étant fixée au 20 septembre 2013.**

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre VERAN
Président AMF 83
Maire de COTIGNAC